

VOTRE SÉCURITÉ, VOTRE RESPONSABILITÉ

La Sépaq tient à vous rappeler que certaines activités offertes dans le réseau demandent une condition physique et des compétences particulières ainsi que de l'équipement spécialisé. Certains organismes peuvent vous aider à planifier vos activités de façon sécuritaire. N'hésitez pas à les contacter.

- **AirMédic**
airmedic.net | 1 866 673-3838
- **Aventure Écotourisme Québec**
aventure-ecotourisme.qc.ca | 1 866 278-5923
- **Bureau de la sécurité nautique**
tc.gc.ca | 1 800 267-6687
- **Camping Québec**
campingquebec.com | 1 800 363-0457
- **Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs**
fedecp.com | 1 888 523-2863
- **Rando Québec**
randoquebec.ca | 514 252-3157
- **Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade**
fqme.qc.ca | 514 252-3004
- **Canot Kayak Québec**
canot-kayak.qc.ca | 514 252-3000 #3796
- **Ski de fond Québec**
skidefondquebec.ca | 450 744-0858
- **Sopfeu**
sopfeu.qc.ca | 1 800 463-3389
- **Vélo Québec**
velo.qc.ca | 1 800 567-8356

Les informations contenues dans cette brochure sont également disponibles sur notre site Web à l'adresse suivante : sepaq.com/securite

sepaq.com | 1 800 665-6527

Photos : Steve Deschênes, Marc Loisel, Mathieu Dupuis, Mathieu Doyon

EN CAS D'URGENCE 911

Sûreté du Québec

310-4141 (numéro unique)

*4141 (pour cellulaire)

Là où les réseaux cellulaires sont accessibles.

PRUDENT DE NATURE





Afin de vous aider à planifier vos activités de façon sécuritaire, nous vous suggérons de consulter la section « Votre sécurité: votre responsabilité » au sepaq.com.

Votre sécurité: Votre responsabilité

Les activités en plein air peuvent comporter certains risques. Vous devez toujours vous assurer de posséder les compétences et habiletés requises à la pratique de l'activité choisie. Il est très important de connaître et de respecter vos capacités physiques.

Depuis plusieurs années, la Sépaq assure la plus grande accessibilité possible à des joyaux de la nature québécoise. Cependant, au-delà de cette mission, elle se préoccupe également de la sécurité de ses visiteurs.

La Sépaq vous souhaite une expérience de plein air inoubliable et vous invite à être Prudent de nature!

Chaque visiteur demeure responsable de sa propre sécurité; la gestion des risques doit faire partie intégrante de son expérience. Vous préparer adéquatement constitue le premier pas vers la pratique agréable et sécuritaire de vos activités préférées.

Nous vous invitons à consulter nos fiches-conseils relatives aux activités et séjours offerts par la Sépaq, disponibles sur le site [Web sepaq.com/securite](http://Web.sepaq.com/securite).

Les frais encourus lors des opérations de recherche et de sauvetage sont à la charge du bénéficiaire. Il est possible de se procurer auprès d'un assureur une protection relative à ces risques.

Aide-mémoire pour une meilleure expérience en plein air

Avant de quitter la maison

- Prévoir partir en groupe d'au moins deux personnes.
- Vous informer des prévisions météorologiques.
- Apporter de l'eau et de la nourriture même s'il s'agit d'une activité de quelques heures.
- Porter des chaussures appropriées.
- Prévoir des vêtements supplémentaires. (imperméable, vêtements plus chauds, etc.).
- Vous assurer du bon état de l'équipement à utiliser lors de l'activité.
- Vous munir d'un sifflet, d'une lampe de poche, d'une trousse de premiers soins, etc.
- Avertir un proche de l'endroit exact de votre destination ainsi que la date prévue de votre retour avec instruction de communiquer avec les services d'urgence (911) dans l'éventualité de votre absence.
- Informer les personnes qui vous accompagnent des risques inhérents à l'activité choisie.

Une fois sur place

- Ne pas compter sur votre téléphone cellulaire; dans la plupart des secteurs, les réseaux ne sont pas accessibles.
- Vous munir d'une carte du territoire.
- Vérifier le temps requis pour compléter votre activité.
- Suivre les consignes particulières inhérentes à chacune des activités.
- Respecter la signalisation et les avis d'interdiction, dont ceux de faire des feux à ciel ouvert.
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance.
- Faire bouillir ou traiter (filtre, chlore ou iode) l'eau des cours d'eau avant de la boire.
- En camping, placer la nourriture dans des contenants hermétiques et la tenir à l'abri des animaux.
- Si vous constatez qu'un équipement ou un accessoire est manquant ou défectueux, cessez de l'utiliser et signalez rapidement la situation au personnel sur place.

Au retour

Une fois votre activité terminée, vous devriez rapporter au personnel tout bris, anomalie ou problème remarqué.

